

BEP – Diplôme intermédiaire Secteur Industriel et Secteur Tertiaire			
Corrigé	Session juin 2011	Durée : 1h30	Coefficient : 3
Épreuve : Histoire – Géographie – Éducation civique			

Recommandations pour la correction et l'évaluation

Le BO n°31 du 27 août 2009 stipule que l'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes). Quand la question est fractionnée (1a, 1b, 1c ou 4a, 4b, 4c...), cela n'augmente pas la longueur globale de la réponse attendue.

Chaque question est globalement notée sur 4 points et le sujet n'indique pas de répartition des points par sous questions. Une très bonne réponse à une sous question ou la présence d'éléments de valorisation identifiés dans les recommandations doivent compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans les questions portant sur les connaissances, il ne s'agit pas de soustraire des points par rapport à une production idéale mais bien de valider tout acquis des candidats. L'attente d'une réponse tendant à l'exhaustivité est hors de propos.

De façon générale, le barème de correction n'est pas régressif. Il est cumulatif. L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé. Une très bonne copie atteindra la note maximale de 20/20 et une mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

Rappel : pour la saisie, la note est impérativement ramenée sur 10 points.

Questions 1	Attentes possibles	Éléments de valorisation possible
1	Proposition B. L'évocation du « redressement de la France » dans la proposition A paraît très fantaisiste. La qualification de « régime démocratique » pour le régime de Vichy est totalement en contradiction avec la réalité des faits. Pour les exemples : suppression de nombreuses libertés, suppression des élections et des syndicats, mise en place d'une censure, remplacement de la République par l'État français, remplacement de la devise républicaine liberté, égalité fraternité par travail famille patrie, politique antijuive...	Précision et contextualisation des deux exemples choisis.
2	Première situation. Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres. 2a. Les femmes n'ont pas le droit de vote et dès qu'elles se marient, elles deviennent mineures pour leurs biens et pour toute décision concernant leur propre vie : elles ne peuvent exercer une profession ou un métier sans autorisation de leur mari, elles ne peuvent ni gérer leur bien, ni prendre seule des décisions concernant l'avenir de leurs enfants. 2b. Deux arguments : - l'énumération de toutes les femmes qui votent dans le monde avec 7 pays cités ;	Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances en lien avec la situation.

	<p>- le fait que les femmes payent des impôts sans avoir de prise sur l'utilisation des fonds ainsi versés par elles au budget de l'État.</p> <p>2c. Aujourd'hui les femmes n'ont pas obtenu leur égalité en politique, en dépit de la loi de 2000 sur la parité hommes/femmes pour les candidatures aux élections. Sous représentation quel que soit le niveau considéré : communal, départemental, régional ou national. Peu de femmes dans les exécutifs et encore sont-elles souvent reléguées dans des domaines traditionnellement dédiés : l'enfance, la protection sociale, l'éducation...</p> <p>Deuxième situation. La scolarisation des filles.</p> <p>2a. Meilleure réussite scolaire des filles à tous les niveaux : CE 2, brevet des collèges, baccalauréat. Mais choix restreints en terme d'orientation : entrée en moins grands nombre que les garçons dans les classes scientifiques, dans les sections industrielles ; au lycée professionnel, deux tiers d'entre elles s'orientent vers les spécialités de service. Ceci en fonction de préjugés et de stéréotypes sociaux.</p> <p>2b. Le dessin complète le texte. Fille sortant de l'école avec des livres symboles de réussite (et de distribution des prix), garçons plus décontracté se dirigeant vers des emplois plus rémunérateurs.</p> <p>2c. Exemples d'inégalités professionnelles : les inégalités salariales (en moyenne 20 % de moins), les inégalités de carrières avec un nombre réduit de femmes dans les encadrements de haut niveau et l'existence d'un plafond de verre dans nombre de hiérarchies professionnelles.</p> <p>Troisième situation. Simone Veil et le débat sur l'IVG.</p> <p>2a. Assemblée nationale ; Madame Veil, ministre de la santé, défendant un projet du gouvernement qui a l'aval du Président Giscard d'Estaing ; atmosphère tendue en raison de « <i>l'ampleur des résonances</i> » suscitées par le projet et tension perceptible dans les applaudissements qui accompagnent chacun des deux orateurs.</p> <p>2b. Simone Veil. Faire cesser « <i>une situation de désordre et d'anarchie</i> » puisque la loi condamnant le recours à l'avortement n'est plus respectée ni par certains médecins, ni par des services sociaux d'organismes publics et parce que l'organisation de « <i>voyages à l'étranger</i> » allie l'hypocrisie à l'inégalité sociale. Jacques Médecin. Tout avortement est « un meurtre » résultant de « <i>graves difficultés financières et matérielles de la mère ou du foyer</i> ». Qui plus est, l'injustice perdure « <i>en écartant le père de la décision</i> ».</p> <p>2c. Ministre de la Santé de 1974 à 1979, Simone Veil a porté et défendu le projet à la tribune de l'Assemblée</p>	
--	---	--

	<p>nationale. Elle a dû triompher de nombreuses résistances (députés de son propre camp politique, groupes de pressions dans la société) et faire face à de graves et indignes attaques personnelles. Son projet passe grâce au soutien des députés de l'opposition.</p>	
3	<p>3a. Une bouteille de Breizh Cola sur fond de paysage marin avec mise en abîme d'un phare sur lequel viennent claquer des vagues. La référence explicite au Phare dans le texte, la mention de la Bretagne aussi présente sous forme d'une carte. Le Coca Cola.</p> <p>3b. Uniformisation : le fait de décliner un produit mondialement connu en l'imitant dans sa recette et dans son nom, le Breizh Cola n'étant qu'une variante du Coca Cola qui a conquis le monde entier.</p> <p>Forte appartenance identitaire : l'ancrage dans la réalité bretonne dans ses paysages (finistère symbolisé par l'image de la mer et du phare) et sa langue (utilisation du mot breton Breizh).</p> <p>3c. On peut penser à la pizza ou au kebab. Mais toute proposition cohérente qui aborde les différents aspects demandés dans la question est valide.</p>	<p>Le décodage de la référence au Far West.</p>
4	<p><i>L'utilisation de tous les termes proposés n'est en rien obligatoire.</i></p> <p>Première situation. La mégapole japonaise. Cœur démographique (les quatre cinquièmes de la population japonaise) et économique du Japon ; influence de Tokyo ville mondiale de 35 millions d'habitants ; sur plus de 1 000 km, d'est en ouest, la première façade portuaire mondiale ; 80 % des dépenses de recherche développement. Risques sismiques : tremblement de terre et tsunamis. Relations à l'échelle de l'Asie orientale avec la Chine littorale, la Corée, les NPI d'Asie. Relations à l'échelle mondiale avec l'Europe, les États-Unis et le Moyen-Orient.</p> <p>Deuxième situation. La Chine littorale. Contexte d'ouverture de la Chine au capitalisme mondial dans les années 1980 et du contrôle permanent d'un état communiste ; une des plus grandes façades portuaires de la planète (90 % des exportations du pays) ; poids démographique de la Chine littorale avec 45 % de la population sur 15 % de la surface du pays atelier du monde avec une main d'œuvre très bon marché dans l'état le plus peuplé du monde ; Shanghai, ville de rang mondial ; Inégalités socio-spatiales et pollution. Relations à l'échelle de l'Asie orientale avec le Japon et les NPI d'Asie. Relations à l'échelle mondiale avec l'Europe, les États-Unis, l'Afrique et le Moyen-Orient.</p>	<p>Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances en lien avec la situation.</p>

	<p>Troisième situation. La Californie. État le plus dynamique et le plus peuplé des États-Unis ; présence des deux villes de rang mondial Los Angeles et San Francisco ; poids de la recherche innovation et de la haute technologie avec la Silicon Valley ; influence culturelle (cinéma, modes de vie...) ; risque sismique et problèmes des ressources en eau. Relations à l'échelle de l'Amérique du Nord : régions dynamiques des États-Unis (Nord-Est et Sun belt) et pays de l'Aléna : Canada et Mexique). Relations à l'échelle mondiale avec l'Asie pacifique, l'Europe et l'Amérique latine.</p>	
5	<p>La liberté d'opinion et de conscience, la liberté d'expression ; la liberté d'association... Est valable tout exemple probant exposant une situation réelle.</p>	<p>Tout lien explicitement formulé entre les grands principes et leur déclinaison dans la réalité.</p>